

**Communiqué de presse**  
Zurich, le 8 janvier 2019

**Aide à l'enfance et à la jeunesse, placement en institution et en famille d'accueil**

## **Ambulatoire ET stationnaire**

*La tendance actuelle de la médecine « Ambulatoire avant stationnaire » gagne depuis quelques années également le domaine de l'aide à l'enfance et à la jeunesse. Ce principe apparaît en effet comme ligne directrice dans divers nouveaux documents cantonaux. De nombreux enfants et adolescents sont ainsi placés plus tardivement avec pour conséquence des problématiques plus aiguës. INTEGRAS, Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée, demande que le placement extrafamilial fasse l'objet de décisions professionnellement fondées et soit repensé en approche « ambulatoire ET stationnaire », car le besoin d'aide dans une famille doit être évalué de façon ouverte et toutes les alternatives possibles doivent être envisagées.*

### **Le bien-être de l'enfant comme principe directeur**

Toute décision de mesure socioéducative doit être professionnellement motivée, considérée avant tout du point de vue du bien-être de l'enfant et être proportionnée. La question de savoir si un suivi socioéducatif ambulatoire suffit pour stabiliser une famille ou si un placement extrafamilial s'avère nécessaire doit être évaluée par des professionnels. De simples directives préconisant une solution « ambulatoire avant stationnaire » ne devraient pas s'appliquer sur la base de considérations strictement financières. « Des expériences menées en Angleterre et en Allemagne révèlent qu'avec le développement de mesures ambulatoires et partiellement stationnaires en alternative au placement institutionnel, les enfants et adolescents ne sont souvent placés en institution qu'après l'échec de ces mesures et avec davantage de problèmes. Dans le système d'aide, le placement institutionnel ne devrait pas être perçu comme une « solution de dernier recours », mais comme un « choix positif », déclare Thomas Gabriel, professeur à l'Institut pour l'enfance, la jeunesse et la famille de la ZHAW.

### **Le placement institutionnel non pas en tant que solution de dernier recours !**

Une tendance vers des placements plus tardifs est constatée également en Suisse. « Lors de leur premier placement en foyer, les enfants et adolescents sont plus âgés et présentent des problématiques variées et complexes ; c'est ce que nous rapportent nos membres, institutions d'aide à l'enfance et à la jeunesse, et ce que confirment les analyses scientifiques menées dans les institutions participant au programme EQUALS », appuie Gabrielle Rauser, secrétaire générale d'INTEGRAS. Ces jeunes nécessitent un encadrement et un accompagnement plus soutenus et plus coûteux et il reste moins de temps pour les préparer aux étapes décisives qui les attendent sur le chemin d'une participation sociale durable, telles qu'une scolarité ou un apprentissage terminé avec succès ou encore une organisation judicieuse de leurs loisirs. Les enfants et adolescents restent bien souvent trop longtemps dans des situations familiales qui les stressent, ne les stimulent pas suffisamment, et entrent plus tard en institution, dans une phase de leur vie où le besoin d'autonomie est grand et les pressions psychiques déjà très fortes. Cet état de fait accroît également le risque de rupture avec le milieu institutionnel, ce qui pèse lourdement sur les jeunes concernés et entraîne à long terme des résultats bien pires et des coûts sociaux beaucoup plus élevés.

### **Nécessité d'une palette d'offres variées dans l'aide à l'enfance et à la jeunesse**

Les institutions relèvent ces défis en investissant dans la formation continue et dans les collaborations. Le personnel spécialisé doit bénéficier d'un savoir-faire spécifique pour répondre aux besoins de ces enfants et adolescents plus vulnérables. Pour donner aux jeunes vivant dans des conditions difficiles l'opportunité de développer une image positive d'eux-mêmes, il faut beaucoup de temps, de persévérance et de professionnalisme. INTEGRAS demande que l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée soient reconnues et renforcées dans leur professionnalisme et que les incitations financières pour l'une ou l'autre offre ne soient pas prioritaires. Toutes les offres d'aide à l'enfance et à la jeunesse ont la même légitimité et il faut toujours considérer au cas par cas s'il faut opter pour une offre ambulatoire ou stationnaire.

## Contacts

Gabriele E. Rauser, secrétaire générale d'Integras, tél. 044 201 15 00, [gabriele.rauser@integras.ch](mailto:gabriele.rauser@integras.ch)

Laura Valero, responsable des communications chez Integras, tél. 044 201 15 34, [laura.valero@integras.ch](mailto:laura.valero@integras.ch)

Thomas Gabriel, membre du comité d'Integras et professeur à l'Institut pour l'enfance, la jeunesse et la famille de la ZHAW, tél. + [41 \(0\) 58 934 88 52](tel:+410589348852), [thomas.gabriel@zhaw.ch](mailto:thomas.gabriel@zhaw.ch)

Nils Jenkel, collaborateur dans la recherche EQUALS, Hôpital psychiatrique universitaire de Bâle, Clinique pour enfants et adolescents, tél. +41 (0) 61 265 89 60, [nils.jenkel@upk.ch](mailto:nils.jenkel@upk.ch)

### **INTEGRAS, Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée**

INTEGRAS, Association professionnelle suisse pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée, œuvre en faveur d'un savoir-faire professionnel dans le travail avec les enfants, adolescents et jeunes adultes faisant l'objet d'un placement extrafamilial et/ou d'une mesure d'éducation spécialisée en exigeant et en favorisant un niveau de qualité éthique et professionnelle élevé. Plus spécifiquement, INTEGRAS place les besoins et les droits de ces enfants, adolescents et jeunes adultes au centre de ses préoccupations et s'engage pour une formation et des conditions-cadre de qualité pour le personnel spécialisé. Active dans toute la Suisse, l'association représente environ 11'500 places dans des institutions d'aide à l'enfance et à la jeunesse et dans des structures éducatives spécialisées. [www.integras.ch](http://www.integras.ch)

*INTEGRAS a déjà attiré l'attention sur cette problématique le 18 avril 2018 dans un autre [communiqué de presse](#). La tendance vers un placement plus tardif se base sur les données du projet EQUALS.*

**EQUALS** est un instrument d'évaluation de la santé psychique des enfants et adolescents en soutien à l'éducation (institutionnelle). Les données des tests récoltées permettent de retracer et d'analyser les processus d'aide et de documenter d'éventuelles modifications à apporter par les services / bureaux concernés. Les données d'EQUALS font l'objet d'une évaluation scientifique régulière au niveau de toutes les institutions par le Département de recherche de la Clinique pour enfants et adolescents de l'Hôpital psychiatrique universitaire de Bâle (UPKKJ). EQUALS est un projet d'Integras et de l'UPKKJ de Bâle. [www.equals.ch](http://www.equals.ch)